

MODIFICATIONS DES REMBOURSEMENTS : La PCR à l'honneur



Des changements de nomenclature des actes de biologie médicale concernant les sérologies sont entrés en vigueur depuis février 2019. Voici donc la synthèse de ces changements pour les virus du Cytomégalo virus (**CMV**), de la Varicelle et du Zona (**VZV**) et de l'Herpès Simplex (**HSV**).

Principal changement : **suppression du remboursement** de la recherche des **IgM HSV et VZV** et arrivée des techniques de **PCR à la nomenclature**.

MÉMO PRESCRIPTION

- Il est impératif de **bien préciser le contexte**, surtout dans le cadre d'une recherche par **PCR** afin que la prise en charge soit correctement effectuée.
- **PCR HSV/VZV sur lésions** : **lésions atypiques** ou confirmation de **lésions suspectes**
- **Sérologie HSV** : femme **enceinte** et avant mise en place d'un **traitement immunosuppresseur**
- **Sérologie VZV** : femme **enceinte**, candidat à la **vaccination**, avant mise en place d'un **traitement immunosuppresseur**
- **Sérologie CMV** : suspicion d'une **infection récente**, femme **enceinte**, chez le **donneur de gamète** avant le don.
- La recherche du virus par PCR dans le sang est réservée aux cas d'infections graves, la présence d'une **lésion** est nécessaire dans les autres cas.

Chez une femme enceinte :

CMV : Recherche des **IgG et IgM**, en cas de signes cliniques ou biologiques évocateurs ou d'anomalies échographiques. En cas de détection d'IgM **et** d'IgG une avidité sera réalisée pour dater l'infection.

VZV : **Recherche d'IgG** si contact avec une personne atteinte de varicelle

HSV :

PCR (prélèvement au niveau des lésions)

Cas de **primo-infection génitale chez le femme enceinte**.

Cas de **lésions cutané-muqueuses** lors de l'**accouchement**

Recherche d'IgG dans le contexte du premier épisode d'herpès génital au cours de la grossesse ou à l'accouchement



Chez un patient immunodéprimé, ou avant traitements immunosuppresseurs :

CMV :

PCR (prélèvement sanguin) en précisant bien le contexte d'immunodépression
Recherche d'IgG avant traitement immunosuppresseur au long cours

VZV :

PCR (prélèvement au niveau des lésions) si lésions cutanées atypiques
Recherche d'IgG avant traitement immunosuppresseur au long cours

HSV :

PCR (prélèvement au niveau des lésions) si atteintes cutanéomuqueuses atypiques
Recherche d'IgG avant traitement fortement immunosuppresseur notamment chez les receveurs de greffe

Que prescrire devant des lésions cutanéomuqueuses atypiques ?

HSV et VZV : PCR (prélèvement au niveau des lésions)

Autres indications entraînant un remboursement de la PCR

CMV

- Receveurs d'allogreffes
- Patients immunodéprimés séropositifs vis à vis du CMV sous immunosuppresseurs ou au cours d'une immunodépression primitive ou induite
- Patients porteurs de maladies inflammatoires
- En cas de suspicion d'infection congénitale à CMV, dans les urines ou la salive du nouveau-né, le prélèvement devant être réalisé dans les 3 premières semaines de vie.

HSV

- Atteintes oculaires pouvant évoquer une infection par HSV (rétinite, kérato-conjonctivite, bilan d'uvéïte)
- Atteintes neurologiques (méningo-encéphalites)
- Atteintes viscérales, notamment hépatite sévère, pneumopathie chez un patient immunodéprimé ou un patient en réanimation
- Chez le nouveau-né (conjonctivites, oropharynx, fosses nasales, LCS, sang) en cas de situation d'herpès néonatal.

VZV

- Atteintes oculaires (rétinite, kérato-conjonctivite, autres inflammations oculaires)
- Atteintes neurologiques
- Atteintes sévères (pneumopathies, hépatites, pancréatites, infections disséminées)
- Suspicion de transmission materno-foetale

Retrouvez nos lettres d'informations sur notre site : www.biolia.fr/medecin-professionnel/lettres-dinformations